

Courrier de réservation

CHAT PACHA HÔTEL

Hôtel grand confort pour félins
lieu dit La croze 24350 Mensignac
www.pensionchatpacha.com
chatpachahotel@hotmail.com
0646747824/0621884038

(N°siret 52876198400012/ certificat de capacité DDCSPP 24-167 AC)
RCpro/ Multirisques professionnelle et juridique MCEOOI

Bonjour Madame, Monsieur,

Vous nous avez contacté pour une réservation pour votre petit compagnon, nous vous retournons les documents à remplir pour valider vos dates.

Merci de:

- 1- signer et de nous retourner les 3 feuillets du règlement intérieur (vous pouvez trouver un exemplaire sur notre site www.pensionchatpacha.com)
- 2- remplir la feuille de réservation sans oublier de préciser le jour et l'heure de votre arrivée (arrivée: l'après midi/ départ: le matin)
- 3- nous faire parvenir le chèque des arrhes (à l'adresse ci dessus), soit 40% sur le total du séjour, les tarifs 2018 sont indiqués sur le règlement intérieur. Si vous bénéficiez d'une carte de fidélité, elle sera déduite le jour de votre arrivée.

Nous rappelons que sur les périodes de vacances scolaires :
les arrivées sont effectuées sur rendez vous l'après-midi, et les départs le matin (sauf demande exceptionnelle).

Pour avoir confirmation de votre réservation merci de nous retourner les documents demandés au plus tard 8 jours après votre demande.

Nous vous remercions de votre confiance, au plaisir de vous rencontrer très prochainement.

Excellente journée, bien cordialement, Madame Dose Céline

RAPPEL: au tarif de 10.90€/Nuit TTC (tarifs 2019), votre chat sera en compagnie d'un petit copain de chambre. Prendre le temps de bien lire le règlement intérieur).

> IMPORTANT:

De grandes Lofts (5-6 chats maximum, 10.90€TTC/Nuit /chat) sont maintenant opérationnels. Les places seront réparties en fonction de la sociabilité de nos petits pensionnaires, sauf demande particulière et disponibilités.

Les conditions à remplir

- Le chat devra être à jour dans ses vaccins (typhus, coryza, leucose)
 - Apporter le carnet de santé de l'animal que l'on conservera à la pension durant toute la durée de son séjour
 - Le chat devra être traité contre les parasites et vermifuge de moins de 6 mois (en cas de constatation de parasites lors du séjour, 1 traitement antiparasitaire sera effectué et facturé au propriétaire de l'animal)
 - Le chat devra être en bonne santé, ne pas être porteur de la teigne- coryza à son arrivée
 - Le chat devra être stérilisé (mâle ou femelle), tatouage ou puce électronique.
 - Nous acceptons les chats de tout âges du moment qu'ils remplissent toutes les conditions
- ATTENTION** - Si toutes les conditions ci-dessus ne sont pas remplies le jour de l'arrivée, la pension se donne le droit de refuser la réservation.

Tarifs et réservation

- Le tarif comprend: l'alimentation, la litière, les jeux, les câlins et les caresses. Si le propriétaire tient à fournir la nourriture pour des raisons propres, le tarif sera le même.
- Au moment de la réservation nous vous demanderons de verser des arrhes à hauteur de 40 % de la somme totale de votre séjour. Ceci nous permet de réserver définitivement votre place dans la pension dès réception des arrhes. Vous pouvez malgré tout annuler le séjour de votre chat mais dans ce cas cette somme vous sera retenue (sauf pour raison valable dûment justifiée).
- Le jour d'entrée sera facturé quelque soit l'heure d'arrivée. Le jour de sortie ne sera pas facturé si départ s'effectue avant 12h. Tous les tarifs sont TTC, toutes taxes comprises. Entreprise non assujettie à la TVA.

Le chauffage est non compris l'hiver, soit 0,90€/nuit/chat d'octobre à Avril, en fonction du climat.

ATTENTION Pleine saison : Si votre séjour est écourté, la totalité du séjour prévu à la réservation sera facturée (sauf pour raison valable dûment justifiée)

Carte de fidélité

Dès votre 1er séjour, la pension vous remet une carte de fidélité, au bout de 14 Nuits facturées la quinzième est offerte.

Annulation, anticipation ou retard

- Pour toute annulation de séjour, les arrhes restent acquis (sauf pour raison valable dûment justifiée)
- Le séjour doit être réglé en totalité le jour d'arrivée de l'animal, en cas de prolongation le reste des frais sera comptabilisé et dû au moment du départ du chat. Pour une prolongation le propriétaire devra avertir le responsable de la pension dans les meilleurs délais (tout dépend des places disponibles).

Abandon

- Le chat sera considéré abandonné au bout d'une semaine après la date prévue de son départ, si le propriétaire n'a pas donné de nouvelles et n'est pas joignable durant ce laps de temps. Tout abandon entraînera des poursuites judiciaires envers son propriétaire avec préjudice du paiement de la garde au tarif normal + majoration de 20 % sur le montant total.

-Nous fournissons la nourriture et la litière. Votre chat sera nourri avec des croquettes de grande qualité, digestes et -appétantes.

-N'apportez pas ses affaires personnelles (sauf si vous réservez une chambre seul) car il y a tout sur place et le fait de ne pas avoir son odeur sur le matériel évitera qu'il défende son territoire.

-Si votre chat est sous traitement médical (cachet, pommade, gouttes...),il doit être accompagné d'une ordonnance.

Nous nous chargerons de lui administrer moyennant 1 euro par prise (ex: 1 cachet 2x par jour pour une durée de 7 jours = 2x 1 x 7= 14euros)

-Chats diabétiques: 2€ par soin.

Horaires de a pension

-Nous prévenir au moins 48 h à l'avance de votre heure d'arrivée quand vous amènerez votre chat ou quand vous viendrez le chercher. Ceci nous permet de nous organiser et d'éviter de trop longues attentes.

Si vous êtes plusieurs a vouloir venir chercher votre chat a la même heure, la priorité sera donné à la personne ayant prévenue en premier.

Heures d'ouverture au public :

9h15- 19h du Lundi au Samedi

Uniquement sur Rendez vous- Fermé le dimanche ainsi que les jours fériés pour l'accueil client

Nous recevons sur rendez vous afin de contribuer au bon fonctionnement de la pension et éviter les attentes trop longues pour les maîtres.

Départ du chat

-Le chat ne pourra être repris que par la personne qui l'a déposé.

-Toute autre personne qui viendrait chercher l'animal devra nous avoir été présenté auparavant ou une photocopie de sa carte d'identité devra nous avoir été remise lors de l'entrée du petit pensionnaire. Cette personne devra également se munir de cette même pièce d'identité lors du départ du chat. Tout ceci est fait par mesure de sécurité pour votre animal.

Hygiène de la pension

-La désinfection des locaux est effectuée tous les jours afin d'éviter l'apparition de quelque maladie. Cela consiste a nettoyer les litières, les changer, les désinfecter ainsi que chaque chambre. Nous sommes sous le contrôle de la DDSV (direction départementale des services vétérinaires): La pension n'est pas tenue responsable en cas de maladie qui pourrait survenir pendant ou suite au séjour de votre chat.

Il est impératif de signaler à la pension Chat pacha tout problème de santé antérieur ou actuel de votre chat (maladies : Sida, coryza...)

Soins vétérinaires

-en cas de maladie ou d'accident le chat sera présent au vétérinaire accrédité par la pension, tes frais qui en découlent seront a la charge du propriétaire. Le vétérinaire consulté est habilité a rendre toute décision pour le bien-être de votre chat.

IMPORTANT:

-les chats pensionnaires peuvent se retrouver en semi collectivité, avec 1 ou 2 copains ou dans les Lofts. en fonction de leurs sociabilités.

Santé

- la pension décline toute responsabilité en cas d'accident, maladie ou décès du chat mais s'engage à avertir le propriétaire dans les plus brefs délais.
- la pension a dans l'obligation de faire examiner le pensionnaire par le vétérinaire en cas de signes suspects, de suivre les prescriptions médicales et ce aux frais du propriétaire du chat.
- si l'état de l'animal nécessite une intervention médicale ou chirurgicale urgente, le propriétaire doit donner son accord pour que la pension prenne les dispositions nécessaires à la santé de l'animal. Les frais engendrés sont à la charge du propriétaire.
- en cas de décès, une autopsie déterminant les causes du décès pourra être pratiquée à la demande et aux frais du propriétaire. Un compte rendu sera établi par le vétérinaire et une attestation sera délivrée, toujours aux frais du propriétaire.

Responsabilité

- Le propriétaire est responsable de tous les dommages éventuels causés par son animal pendant son séjour, sauf en cas de faute de la part de la pension.
- La mise en pension n'a pas pour effet la transmission des responsabilités.

Pour les périodes Haute saison qui correspondent aux vacances scolaires

L'arrivée de votre chat doit s'effectuer entre 15h00 et 19H00
Le départ de votre chat doit s'effectuer entre 9H15 et 12H00
(Nous sommes fermés le dimanche et les jours fériés.)

Prévenir par téléphone 24h avant l'arrivée et le départ de votre chat

Signatures des propriétaires (penser à signer le règlement intérieur feuillet 1- 2- 3)

Précédé de la mention lu et approuvé

date:

TARIFS 2019

-Tarifs haute saison /basse saison:

Nos Chambres

Formule 1 :

-10,90€ TTC /NUIT pour un chat (forfait), dans une chambre en compagnie d'un petit compagnon

Formule 2:

-18.90€ TTC /NUIT /chambre individuelle pour 1 chat, sous réserve de disponibilités (forfait)

-19,90€ TTC /NUIT / 2 chats (forfait), dans 1 même chambre

-26€ TTC /NUIT /3 chats (forfait), dans 1 même chambre

Nos Lofts

Formule 3:

-10,90€ TTC /NUIT pour un chat (Loft 30m2, parc inclus) dans le loft maximum 5-6 chats (forfait)

-19,90€ TTC /NUIT /2 chats (forfait), en loft en compagnie de petits compagnons

-26,00€ TTC /NUIT /3 chats (forfait), en loft en compagnie de petits compagnons

Formule 4:

-49.90€ TTC /NUIT . Luxe, privatisation du Loft pour 1 pensionnaire ou plusieurs chats d'une même famille, pour 6 chats maximums.

★ Nos tarifs n'incluent pas le chauffage : approximativement de début Octobre jusqu'à fin Avril (en fonction du climat)
Soit 0,90€/Nuit/chat.

Tous les tarifs sont TTC, toutes taxes comprises. Entreprise non assujetti à la TVA.
(Dès votre 1er séjour, la pension vous remet une carte de fidélité, au bout de 14 Nuits facturés la quinzième est offerte.)

-Pour toute réservation, nous demandons un versement d'arrhes de 40% de la somme totale du séjour. Le reste de la somme sera payable le jour d'arrivée.

Feuille de réservation

Nom et adresse du/des propriétaires:

Adresse mail :

tel :

portable :

téléphone de la personne à contacter en cas d'absence:

Nom du chat:

Race: / sexe: / date de naissance: / couleur (s) pelage :

OBLIGATOIRE :

-Tatouage ou puce électronique n° :

-vaccins (leucose, typhus, coryza) date:

-traitements antiparasitaires (vermifuge+anti puces):

-stérilisation **Penser au Carnet de santé**

Informations complémentaires :

-Son alimentation : croquettes spéciales/ croquettes de la pension

-Traitement médical (médicament, insuline, soins diverses..) :

-Maladie(s) connue (s) (sida, coryza...) :

caractère du chat: O gai / O sociable / O solitaire / O câlin / O sauvage

appétit: O très bon / O bon / O mauvais

Votre demande concerne:

- une réservation pour une chambre seule

- une réservation semi collective (par 2 ou plus)

Merci de préciser ou était votre chat lors de la dernière réservation (chambre seule, loft...)

RÉSERVATION (tarifs 2019, consulter la fiche ci jointe)

Vos dates, avec vos heures (arrivée l'après midi, départ le matin) :

Nombre de Nuits (ne pas déduire la carte de fidélité) :

le jour d'arrivée doit être comptabilisé, pas le jour de départ si celui ci est avant 12h

Arrhes (40%) :

Versés le :

par chèque n° :

(Ordre Me Dose)

Solde à régler le jour d'arrivée :

RAPPEL : à partir d'octobre 2018, le chauffage ne sera pas inclus soit 0,90€/Nuit/chat
La carte de fidélité sera déduite lors de votre arrivée.

La signature de ce document vaut acceptation du règlement intérieur (que vous pouvez trouver sur notre site www.pensionchatpacha.com ou sur demande)

Chatpacha Hôtel Me Dose

Signature du propriétaire